

## Article

---

« Coups de sonde »

Frédéric Dubois, Patrice Dubois, Brigitte Haentjens, Christian Lapointe, Alexis Martin, Jean-Frédéric Messier et Anne-Marie Olivier

*Spirale : arts • lettres • sciences humaines*, n° 245, 2013, p. 42-45.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/69730ac>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

# Coups de sonde

« De quel(s) monde(s), y compris celui de l'art, le théâtre québécois est-il le contemporain ? » That is the question... Soucieux de recueillir un ensemble de points de vue qui nous permettrait de proposer un état des lieux de l'activité théâtrale au Québec, notamment sous l'angle de son organisation institutionnelle, nous avons fait parvenir un questionnaire à certains praticiens du milieu théâtral :

*Devant l'évidence du manque de ressources accordées aux créateurs par les différents organismes subventionnaires, jugez-vous utile ou nécessaire que soient introduits des changements dans les règles d'allocation des ressources existantes par grandes catégories de producteurs ? Si oui, comment et pourquoi ?*

*Plus particulièrement, croyez-vous souhaitable que les critères d'évaluation actuels soient précisés ou que de nouveaux critères soient mis en place ? Si oui, lesquels.*

*Quelles grandes orientations socio-esthétiques devraient guider les politiques d'attribution des fonds publics par les pairs au sein des organismes subventionnaires ?*

*Invités à répondre succinctement à ces questions, les praticiens pressentis pouvaient aussi choisir de nous proposer, en lieu et place, leur vision de l'avenir à moyen terme du théâtre au Québec, en regard des objectifs qui devraient la sous-tendre. Il va de soi que ces quelques « coups de sonde » ne prétendent pas refléter tous les courants de pensée dans l'institution théâtrale au Québec. Précisons en terminant que chacun des praticiens qui s'exprime en nos pages, bien qu'impliqué dans des organismes théâtraux, ne le fait ici qu'à titre personnel.*

G.D. et Y.J.

## JEAN-FRÉDÉRIC MESSIER

Dramaturge, acteur et metteur en scène — Codirecteur artistique de la compagnie de théâtre Momentum (Montréal)

Les problèmes que nous vivons me semblent trop profonds pour n'être traités que par un réaménagement des règles d'attribution des subventions par les conseils des arts. Nous sommes de plus en plus nombreux à nous partager une tarte qui ne grossit pas. Si on veut un plus gros morceau, quelqu'un d'autre devra réduire le sien. La pression sur le milieu théâtral est devenue forte au point qu'on a pu entendre quelqu'un parler d'« *autocannibalisme* » lors d'un débat public de l'Association des Compagnies de Théâtre tenu récemment sur le sujet. Si nous voulons éviter de nous entre-dévorer, nous devons trouver le moyen de proposer une vision rationnelle de la création théâtrale au Québec. Je ne sais comment modifier les règles d'attribution des fonds publics aux théâtres, mais je me permets de partager ici une réflexion. J'espère qu'on pardonnera la nature incendiaire de mes propos, je ne vise personne, mais j'ai le sentiment que la situation mérite qu'on remette tout en question.

La créativité exceptionnelle du théâtre au Québec n'est pas apparue dans les théâtres établis. Si ceux-ci ont bien entendu participé au développement de la discipline, ils ont rarement, sinon jamais, été le berceau d'une réflexion ou d'un style qui s'est confirmé par la suite. Si on pense aux « grands noms » du théâtre des dernières décennies, ce sont en grande majorité des gens qui ont d'abord fait partie d'une compagnie de création — plusieurs commencent comme ça. C'est la multiplicité des propositions de ces différentes compagnies qui est en grande partie responsable de la vitalité théâtrale au Québec. Bien malgré eux, les théâtres-à-saisons ont posé peu à peu comme une chape de plomb sur cette effervescence.

Le modèle de direction artistique des membres de Théâtres Associés inc. est vieux, et mériterait d'être renouvelé afin de créer une synergie avec les compagnies qui construisent une proposition théâtrale sur plusieurs années, plutôt que de continuer à présenter une avalanche de spectacles réalisés en six semaines qui — c'est inévitable — finissent par se ressembler. Ces théâtres dits institutionnels devraient représenter la diversité des propositions théâtrales du Québec (et d'ailleurs), mais elles n'ont pas les moyens de le faire. Cette diversité est disponible, mais on demande à chaque artiste de créer une compagnie, de devenir un gestionnaire et d'entrer en compétition avec l'offre de tous les autres théâtres.

Je souhaiterais que les théâtres-à-saisons, qui desservent la majorité des spectateurs, participent davantage à la diversité et au dynamisme du milieu, plutôt que de rester emmurés dans une conception anachronique du rôle qu'ils ont à jouer : en prenant comme modèle des lieux comme Espace Libre ou aux Écuries, mais sans que des compagnies y aient droit à une résidence permanente, contrairement à ces deux exemples. Une telle forme de direction artistique, au service des propositions que présente le théâtre, n'aurait pas à offrir un style précis de création, mais plutôt des objets pertinents.

Je crois que toutes les questions de gestion et d'administration des entreprises culturelles devraient être confiées à des fonctionnaires du gouvernement pour laisser les artistes faire ce qu'ils font le mieux. Le financement public nous demande de devenir des administrateurs et des gestionnaires compétents. Nous sommes jugés là-dessus. Pourquoi ? Même chose pour les édifices culturels : qu'on les nationalise et qu'on laisse les gérants d'édifice s'occuper du béton et de la maçonnerie.

## ALEXIS MARTIN

Acteur, dramaturge et metteur en scène – Codirecteur artistique du Nouveau Théâtre Expérimental

Dans cette tempête qui secoue le milieu théâtral, tout un chacun parle à l'ombre d'un mur, un mur qui n'est pas apparu soudainement, mais qui délimite la scène de nos œuvres depuis longtemps (on se référera au discours d'adieu du ministre Lapalme quand il quitte le nouveau ministère de la Culture du Québec en 1962) : celui du sous-financement (la première face du mur) et l'arbitraire (la deuxième face). Et maintenant que le mur se dégage à nouveau et plombe le soleil des uns et des autres, on cherche à punir, à blâmer le méchant satrape qui monopolise le développement en se gorgeant de subventions qui ne lui sont pas destinées...

Danger : punir les plus vieux, abattre une troupe, un projet parce qu'il est vieux, et non tout simplement parce qu'il est non pertinent. Moi je dis : il faut en finir avec le fantasme d'auto-engendrement adolescent qui ruine la culture québécoise depuis si longtemps : née dans les années soixante-dix, pour les nommer, les désigner, cette extraordinaire mythification de la Jeunesse toute-puissante qui est une manifestation d'âgisme imbécile et invraisemblablement contre-productive. En finir avec cette intoxication platonicienne de la Table rase, cette lubie de petit-bourgeois ; le Québec se dessèche inéluctablement parce que nous n'avons pas su appuyer les institutions qui le méritaient et parce que nous n'avons pas développé le jugement pour le faire. Un petit peuple, un pauvre peuple *a fortiori*, n'a que ça pour se défendre et s'illustrer : des Institutions ! Des Institutions qui assurent que le savoir ne sera pas prisonnier des classes possédantes, car les tenants de la table rase ou de l'effacement sont le jouet agissant d'une atomisation galopante dont ils savent qu'ils seront toujours les bénéficiaires : « peu importe que les troupes survivent, nous aurons toujours en main le savoir et les connaissances essentielles dont elles étaient porteuses » ! Tant pis pour celui qui n'a pas été élevé dans les Livres ou l'amour du savoir ! Pourtant, l'institution publique est le meilleur moyen, la seule médiation qui permet d'assurer que tous puissent accéder au savoir de tous, sans discrimination, sans préjugé de classe ; il faut maintenir les réservoirs de fantômes vivants, riches et bien approvisionnés, afin que les ti-culs de l'Est et autres malandrins trouvent leurs marques, leurs points de repère dans des creusets de connaissances, d'expériences qui dépassent leurs fondateurs, qui ne meurent pas avec eux. Le Québec manque cruellement de ça, de ces incubateurs à souvenirs, à fragments, qui font rêver l'Ange Nouveau, celui de W. Benjamin, cet ange qui avance dans l'avenir en lui tournant le dos et construit sur les décombres de l'histoire, ces ruines qu'amoncelle un progrès fallacieux et qu'il contemple, l'art de demain.

## EN FINIR AVEC LA DIVERSION...

Mais évidemment, la question se pose dans ce pays orphelin d'institutions : Quoi conserver ? Quoi pérenniser ? Je suggère en contrepartie des deniers publics de faire en sorte que personne ne s'incruste indéfiniment, quitte à se retirer un temps et à revenir éventuellement ; mais il faut assurer une

circulation des personnes et des imaginaires qui soit le corollaire d'une utilisation démocratique du bien public.

Mais qui favoriser dans cette consolidation ? Ceux qui ont choisi *de ne pas faire* la promotion du *divertissement* — ce qui n'écarte pas le ludisme ! — et revendiquent une pratique culturelle axée sur l'interprétation du réel, sa mise en question, dans une volonté d'examen artistique d'une réalité sociopolitique : il faut que le théâtre, s'il est subventionné par les fonds publics, soit l'agent d'une meilleure connaissance, je dirais un agent herméneutique de la société dans laquelle il trouve sa subsistance et sa raison d'être. On ne doit pas subventionner le divertissement, le théâtre factice que certaines compagnies s'acharnent à présenter ; la société des spectacles s'en charge déjà suffisamment... pas besoin d'en remettre !

## COMMENT ET QUOI ÉVALUER ?

On me dira qu'on ne peut instituer trop de troupes sans courir à la ruine, sans bloquer l'avenir ? Bien sûr, mais je réponds que les compagnies qui méritent d'être pérennisées se comptent sur les doigts d'une main. Savons-nous les déceler ? Que voyons-nous ? Comment évaluons-nous ? Mal. Vitement, sans donner les moyens à un véritable jury de soupeser longuement les parcours des uns et des autres. Et surtout, sans faire en sorte que les subventions trouvent leur véritable raison d'être : des prix à la baisse ! La subvention a un but très simple : favoriser l'accès du plus grand nombre au théâtre. Et une fois qu'on aura assuré la survie, dans des conditions normales, des troupes phares, libérer des sommes pour les expériences montantes, nouvelles, émergentes.

Écartons la tentation du demiurge providentiel, qui en protocatholiques, nous vient à l'esprit si vite : non, ça nous prend un jury nombreux, représentatif et qui a les *moyens de penser*. Je propose qu'on constitue un jury triennal qui prenne au moins six mois pour faire la carte complète du théâtre québécois et qui identifie franchement les théâtres qui méritent le financement public ou non. À tous les trois ans ! Et si une troupe qui a été dotée d'une subvention importante ignore trop longtemps les raisons de son subventionnement, qu'elle disparaisse. Un jury qui soit une émanation large du milieu théâtral, oui, mais qui inclue enfin des philosophes. Il est temps que la philosophie réintègre l'arène de la culture vivante. Une quinzaine de personnes, de tous âges et de toutes provenances, et trois ou quatre philosophes qui définissent avec les patriciens ce que l'on conçoit comme une véritable mission artistique qui mérite d'être subventionnée : parce que cette mission est celle de l'agrandissement de tous. J'en ai marre des spécialistes du théâtre, je dois dire : nous avons besoin d'une réflexion philosophique et politique sur nos raisons communes de travailler à l'agrandissement de cet art, pratique qui impose des sacrifices depuis si longtemps à tant de gens, sans connaître le véritable but de cet effort hors norme, souvent méprisé par ceux-là mêmes qui professent en être les défenseurs...

## PATRICE DUBOIS

Acteur et metteur en scène – Codirecteur artistique de la compagnie de théâtre PàP (Montréal)

Beaucoup trop d'artistes passent beaucoup trop de temps à gérer beaucoup trop de compagnies. Le système des subventions au fonctionnement, qui a longtemps été vu comme le but à atteindre, paraît aujourd'hui à bout de souffle. Il faut sortir les artistes d'une telle mécanique à courte vue et reconnaître leurs démarches en dehors des critères associés aux « compagnies » (saine gestion financière, diffusion satisfaisante des œuvres, partenariats structurants avec le monde des affaires et autres distractions).

Je suis en faveur de la protection du *patrimoine invisible que laisse un artiste au fil des ans*. Je suis pour qu'on outille, au mérite, des artistes en tant qu'*électrons libres*; des humains sans numéro de taxe, sans déductions à la source, sans bureaux et sans lavabos qui coulent. Dans le portrait que je dresse, les directeurs artistiques ne programment plus des « spectacles », ils accueillent et supportent des démarches. Ils sont des interlocuteurs de premier rang. Les directeurs de production sont des facilitateurs et l'institution, elle, encadre l'artiste, promeut son travail, diffuse sa pensée et, surtout, elle sert de lien entre l'œuvre et le public.

À l'artiste, que l'on fournisse une dot qui serait une sorte de monnaie d'échange. Qu'il reçoive des subsides des conseils des arts, *propres à être investis dans des productions* qui seront gérées par des institutions théâtrales ou des compagnies établies. Les œuvres, ainsi portées à la scène, appartiendraient à ceux et celles qui les ont conçues alors qu'aujourd'hui ce sont les théâtres producteurs qui en détiennent les droits. L'énergie déployée pour réaliser ces œuvres serait, elle aussi, reconnue et l'artiste pourrait poursuivre sa réflexion en dehors des modes et des critères dictés par une poignée de directions générales, artistiques et par les agents en marketing. L'attitude des directions qui, dans beaucoup d'endroits, semblent par ailleurs immuables, constitue une pratique à franchement éviter selon la manière de fonctionner que je décris.

## ANNE-MARIE OLIVIER

Comédienne et auteure dramatique – Directrice artistique et codirectrice générale du Théâtre du Trident (Québec)

Les questions que vous posez sont cruciales et elles méritent d'être débattues avec beaucoup de soin à la grandeur du milieu théâtral, car elles sont déterminantes pour l'avenir de notre théâtre. Je crois que nous vivons une étape charnière où il faut réévaluer le fonctionnement actuel, garder ce qui va bien et avoir le courage de faire table rase des

## BRIGITTE HAENTJENS

Metteuse en scène et auteure  
Directrice artistique de la compagnie Sibyllines (Montréal) – Directrice artistique du Théâtre français du Centre national des Arts (Ottawa)

Il est évident que le financement actuel ne correspond plus à la réalité du milieu théâtral.

1. Le système par catégories, s'il est plus pratique pour les jurys — car comment évaluer une compagnie comme le Théâtre du Nouveau Monde par rapport à Ubu, compagnie de création, par exemple ? —, est totalement injuste pour le milieu, puisqu'il préserve les acquis des différentes catégories sans rien faire avancer. Ce système favorise les fonctionnaires mais pas les artistes.
2. Le système basé sur l'ancienneté entraîne des distorsions : par exemple, une compagnie établie depuis longtemps se voit majorée de 10 % ce qui équivaut à une grosse somme, alors que pour une compagnie créée il y a, disons, quinze ans, le même 10 % de majoration équivaut à un montant risible. L'écart ne cesse donc de se creuser entre les compagnies fondées dans les années 1970 et les autres. Le statu quo, hérité des années soixante-dix, favorise toujours les plus anciennes compagnies. Il n'y a pas de place pour les jeunes, pas plus que pour les nouvelles compagnies (pas forcément jeunes, d'ailleurs).
3. Oui il faudrait de nouveaux critères. Par exemple, un critère de « dynamisme artistique » qui devrait l'emporter sur celui de « la qualité » : il y a des compagnies qui font de la « qualité », mais sans que rien ne bouge depuis vingt ans. Il y a des institutions qui sont immobiles, voire régressives. Les critères de « gérance » ont pris de plus en plus de place, ce qui favorise la *business as usual* et non le talent artistique.
4. Selon moi, les orientations des compagnies doivent être examinées en profondeur et selon une vision très large. Il faut faire des choix douloureux, sacrifier peut-être quelques institutions, quelques compagnies. Il faut un cahier des charges pour les institutions. Il faut que des directeurs artistiques s'en aillent. Il faut qu'il y ait du sang neuf.

politiques qui n'ont aucun sens aujourd'hui. Il existe bel et bien des inégalités. Les subventions doivent être allouées en fonction de la vitalité artistique. Nous devons privilégier les paroles pertinentes, encourager les démarches uniques. La récurrence est vitale mais il faut faire preuve de vigilance, d'écoute, d'acuité, et avoir de la vision.

Je crois qu'il est impératif, voire urgent de discuter ensemble, dans le respect, de ce dont nous avons besoin comme nouvelle politique culturelle afin de trouver la meilleure façon possible de soutenir la prodigieuse créativité québécoise.

## FRÉDÉRIC DUBOIS

Acteur et metteur en scène  
 Directeur artistique de la compagnie Le Théâtre  
 des Fonds de Tiroirs (Québec)

Changer les programmes. Revoir les critères. Repenser les orientations. Je suis, selon les programmes, « presque nouveau venu, presque établi », au vu du soutien qu'on accorde à ma compagnie, et j'ai toujours l'impression d'entendre la même rengaine, de lire les mêmes questions, de répéter encore et encore les mêmes inquiétudes depuis bientôt dix-sept ans. Ce n'est pas que je ne veuille pas répondre aux questions, mais je pense sérieusement que nous ne sommes même pas prêts à nous poser ces questions philosophiques-là en regard de la situation politique actuelle et des choix de société que font nos contemporains.

D'abord, nous sommes dirigés par des politiciens sans vision. Aucune. Je suis naïf sans doute mais comment pouvons-nous croire qu'un gouvernement social-démocrate (sic) — et indépendantiste de surcroît — puisse, au nom de l'économie, rogner sur ce qui porte le flambeau d'une culture distincte ? La langue, sa culture et ses véhicules doivent s'inscrire dans une politique franche, visionnaire, large. Or, nous sommes en présence de dirigeants petits, quotidiens, louches. Le conseil des arts est probablement le cadet de leur souci et ne peut plus répondre, en manque de tout. En effet, l'automne dernier, le chef du service de théâtre disait à l'assemblée de l'Association des Compagnies de Théâtre que le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) n'avait plus les moyens de son mandat et que seules les compagnies qui « scoraient » voyaient leur enveloppe augmenter.

Puisque le manque de ressources financières est criant, je suis près à mobiliser les troupes pour défendre d'abord que les budgets du CALQ soient véritablement augmentés. Ensuite, revoir les critères, c'est accessoire. Parce que nous aurons les moyens de notre talent foisonnant et magnifique. Scorer ? Ça veut dire être parfait. En tout. C'est une mentalité de fonctionnaire, ça. Une mentalité d'industriel, marchande, économique. Ça fait peur et l'art en souffre. Or changer les programmes est un bien petit remède pour trouver la place que prennent le théâtre et son financement dans ce fouillis honteux.

Autrement, appelés à se démener sans cesse et laissés à nous-mêmes dans une jungle aux lois consuméristes féroces, nous en sommes à nous manger entre nous. On nous regarde mourir tranquillement, épuisés à force de devoir faire des levées de fonds. On a sur la table un système bien huilé qu'il faut réinventer. Pas réaménager. Réinventer. Nous devons être les acteurs de cette invention. Pour l'heure, on passe notre temps à changer le sel de place, à enlever ou remettre une assiette, sans pourtant savoir la nature du repas ni le nombre de convives. Et celui-ci augmente sans cesse. Il manque de chaises, mais la table a une rallonge. Et elle est à nous. On n'est peut-être juste plus dans la bonne maison. Invitons-nous !

## CHRISTIAN LAPOINTE

Dramaturge, acteur et metteur en scène  
 Directeur artistique du Théâtre Péril (Québec)  
 Codirecteur artistique du Théâtre Blanc (Québec)

Premièrement, le système d'évaluation par les pairs est lacunaire. Il donne parfois lieu à des règlements de comptes et à du copinage. Il faudrait envisager une autre façon d'attribuer les ressources sans éliminer nécessairement les pairs du processus. Comment, au juste, ça reste à voir... Dans la situation actuelle, des collègues se prêtent à des actes de censure entre eux et cela est très malsain.

Deuxièmement, les conseils des arts devraient obliger à un renouvellement des directions artistiques pour les compagnies à fonctionnement pluriannuel avec lieux, sans quoi le financement ne serait pas reconduit. Le nombre maximal de mandats et leur durée resteraient à déterminer. Cela ferait en sorte que la structure de fonctionnement des membres de Théâtres Associés inc. (TAI) — qui juridiquement ne sont en fait que de simples organismes à but non lucratif — se rapprocherait de structures plus institutionnelles comme celles qu'on peut retrouver en Europe.

Quant aux compagnies à fonctionnement sans lieu, si leur succession se voyait, par exception, être en tous points justifiable à cause d'un mandat particulier et/ou du contexte dans lequel elles évoluent, par exemple, elles devraient être soigneusement évaluées au cas par cas par les conseils, afin qu'elles se retrouvent entre les mains de gens expérimentés dont la pratique s'échelonne sur plusieurs années et qui ont prouvé qu'ils cheminent depuis longtemps dans une démarche qui colle absolument à la compagnie qu'ils souhaitent investir. Bien sûr, la place que ces compagnies occupent dans la communauté doit être prise en compte. Les compagnies à fonctionnement devraient être évaluées en fonction de l'excellence artistique et du renouvellement de la pratique. Les subventionneurs ne devraient pas avoir peur de redistribuer les fonds des compagnies dont les œuvres ne sont plus à la fine pointe de l'art vivant aux compagnies plus jeunes dont les approches esthétiques et les idées sont fortement ancrées dans notre époque.

Tout financement pour les arts devrait être premièrement et uniquement établi sur l'excellence artistique et sur la place qu'occupe le demandeur dans sa communauté. Ce qui revient à dire qu'un programme comme Placements Culture, qui ne prodigue de l'argent public qu'en fonction de la seule capacité qu'ont les organismes à collecter des fonds privés, devrait être aboli et ses fonds être redirigés vers les sociétés d'État qui soutiennent les arts.

En bref, il faut plus de crédits consacrés aux arts et aux créateurs — ne serait-ce que ceux accaparés aujourd'hui par Placements Culture — et plus de roulement d'un palier de structure à l'autre pour désengorger les enveloppes réservées aux demandes à projet, afin de donner des moyens décentes aux générations plus jeunes.